

---

**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation  
tenue le mardi 19 janvier 2010 à 18 h 30  
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario, Montréal**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga

**ABSENCES :**

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement  
Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe  
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéraultville  
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LAURENT  
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement  
Madame Michèle Giroux, directrice, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises  
Monsieur Daniel Savard, chef de division, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Monsieur Sylvain Goyette, chef de division, Direction des travaux publics  
M<sup>e</sup> Julie Doyon, secrétaire d'arrondissement

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :**

Environ 15 citoyens-nes.

---

**Ouverture de l'assemblée**

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 40.

---

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises du projet de Règlement 01-275-53 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) en vue d'y introduire l'usage « soins personnels » à l'intérieur des secteurs commerciaux et d'habitation de catégories C.3(2)A, H.

Monsieur Sylvain Decoste explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

---

**Période de questions**

1- Il mentionne que l'autorisation des salons de massage dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, pourrait avoir un lien avec la prostitution.

---

**Levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 18 h 40.

---

**SIGNÉ À MONTRÉAL, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DE FÉVRIER 2010**

---

**Monsieur Réal Ménard**  
Maire d'arrondissement

---

**M<sup>e</sup> Julie DOYON**  
Secrétaire d'arrondissement

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les informations de nature nominative ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 5600, rue Hochelaga, Bureau RC30, durant les heures normales d'ouverture.